

# BUDGETS PRIMITIFS

## 2018



DISTRICT URBAIN  
de FAULQUEMONT

*Terre d'énergies*





## LES BUDGETS PRIMITIFS

Le contexte financier dans lequel s'inscrivent les collectivités territoriales depuis plusieurs années a été marqué par une érosion progressive des concours financiers de l'Etat.

Pour répondre au redressement des comptes publics, un effort financier sans précédent a été demandé au secteur public local, à travers 4 années de baisse des dotations de l'Etat.

Pour 2018, les concours financiers de l'Etat aux collectivités se maintiennent.

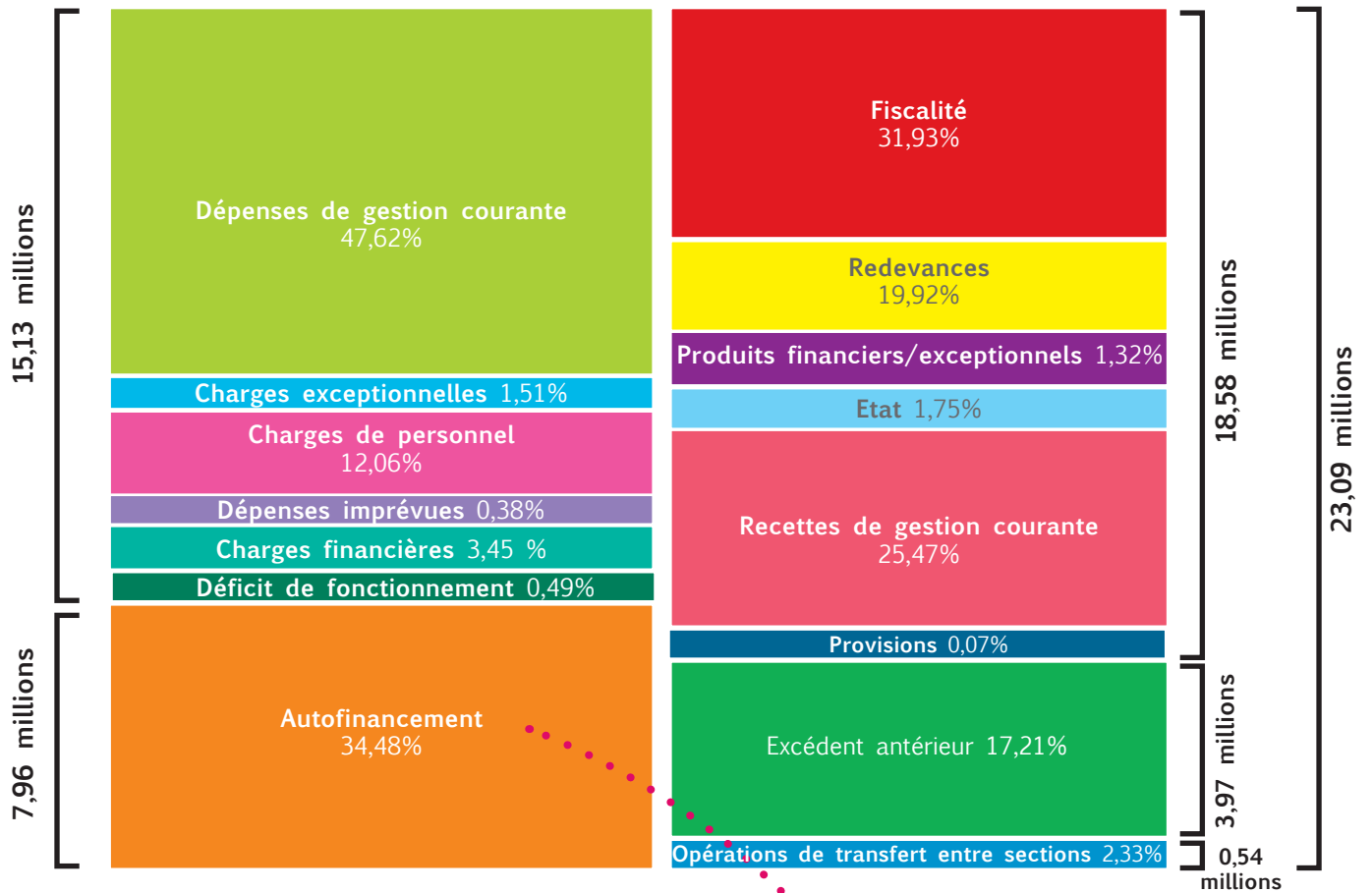
Cependant, un encadrement rigoureux des dépenses de fonctionnement et des recettes générées par les services proposés par le DUF reste indispensable afin de faire perdurer une situation financière saine et maintenir un effort d'investissement.

Ainsi, le budget primitif de 2018 a été élaboré en respectant les orientations définies par le Conseil Communautaire lors de sa réunion le 31 janvier février 2018, à savoir :

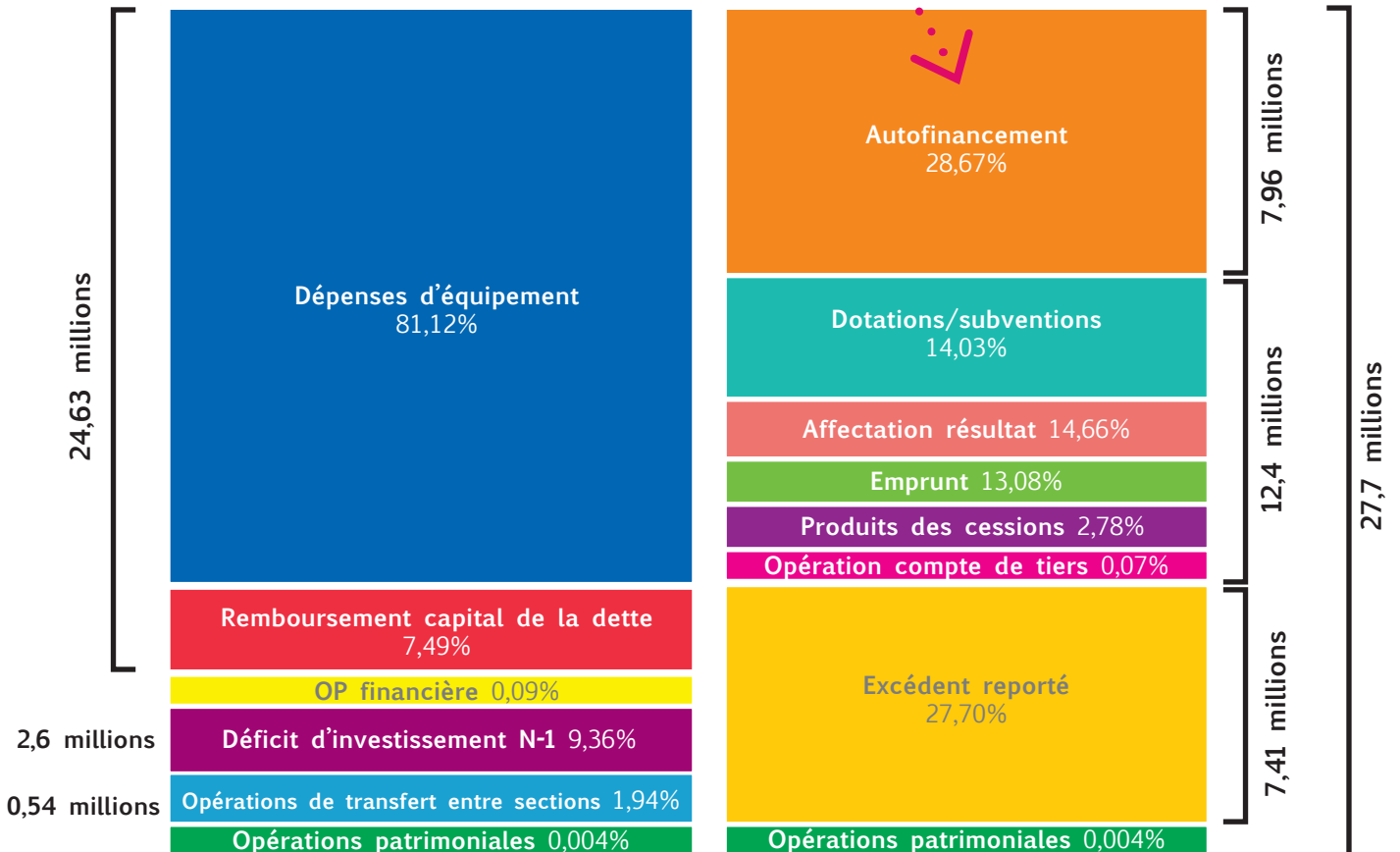
- Le maintien d'un haut niveau d'épargne garantissant une structure financière saine
- Le maintien d'un haut niveau d'investissement : attractivité, environnement, formation, maintien des emplois locaux et cohésion sociale.

# RÉPARTITION BUDGÉTAIRE CONSOLIDÉE 2018

## Fonctionnement



## Investissement



# I. BUDGET GENERAL

## Budget principal - balance détaillée section de fonctionnement

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
FONCTIONNEMENT	14 433 300	FONCTIONNEMENT	14 433 300
Dépenses réelles de fonctionnement	9 358 100	Recettes réelles de fonctionnement	11 170 850
Reversement aux communes	2 048 000	Fiscalité	7 374 400
Contribution FPIC	437 500	Dotations	2 650 100
Charges à caractère général	2 553 400	Produit des services	352 900
Charges de personnel	2 300 000	Autres recettes	793 450
Charges de gestion courante	1 483 500	Excédent antérieur	3 262 450
Intérêts de la dette	180 700		
Charges exceptionnelles	305 000		
Dépenses imprévues	50 000		
Dépenses d'ordre de fonctionnement	5 075 200		
Dont prélèvement et amortissements	3 932 200 1 143 000		

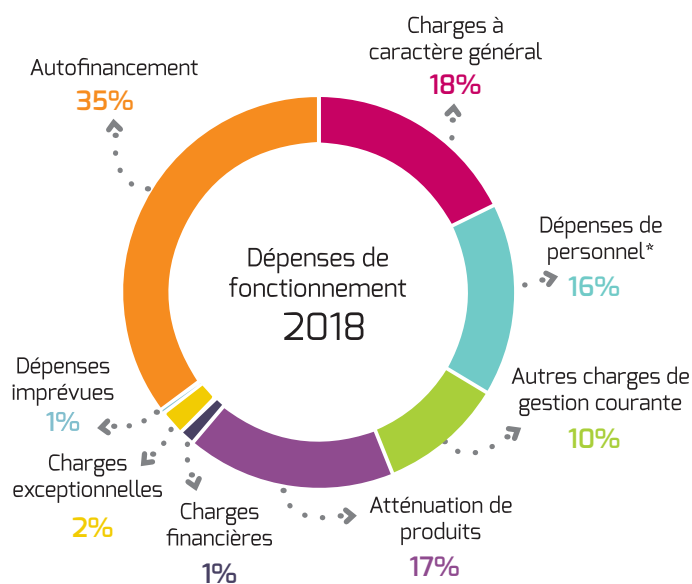
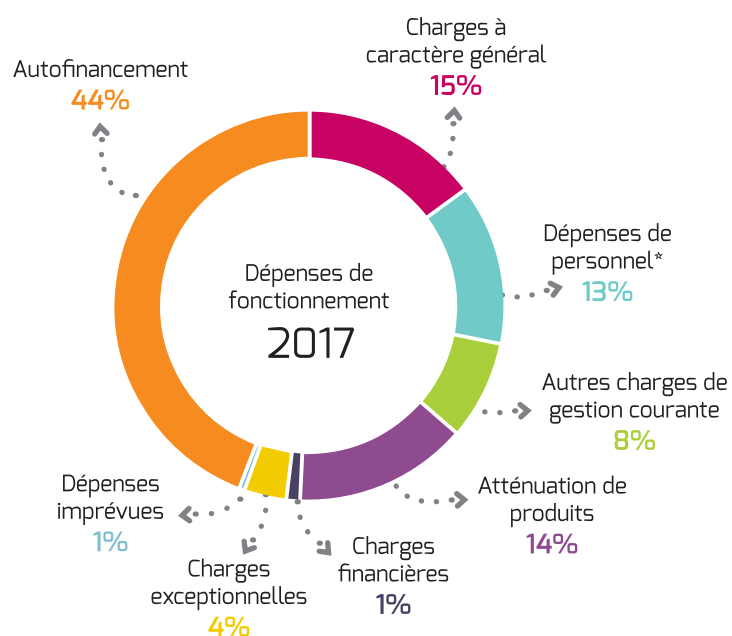
## Budget principal - balance détaillée section d'investissement

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
INVESTISSEMENT	14 062 600	INVESTISSEMENT	14 062 600
Dépenses réelles d'investissement	11 461 400	Recettes réelles d'investissement	8 986 400
Administration générale	49 233	Dotations (dont excédent de fonctionnement capitalisé)	4 158 500 (3 658 500)
Sécurité	66 631	Produit des cessions	671 000
Développement économique	7 396 185	Emprunt	2 952 500
Tourisme	30 991	Subventions	1 200 400
Habitat/ Logement	16 000	Compt. distincte rattachée	4 000
Interventions sanitaires et sociales (petite enfance)	3 063 043	Autofinancement	5 075 200
Loisirs et culture	151 309	Dont prélèvement et amortissement	3 932 200 1 143 000
Formation	47 978	Opérations patrimoniales	1 000
Urbanisme	129 770		
SIG	79 500		
Technique	1 500		
Piscine	96 760		
Capital de la dette	307 500		
Opérations pour compte de tiers	25 000		
Déficit d'investissement reporté	2 600 200		
Opérations patrimoniales	1 000		

# 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1.1 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)				
CHAPITRES	LIBELLES	BP 2017	BP 2018	Répartition
011	Charges à caractère général	2 562 500	2 553 400	17,69 %
012	Dépenses de personnel*	2 311 100	2 300 000	15,94 %
65	Autres charges de gestion courante	1 417 769	1 483 500	10,28 %
014	Atténuation de produits (reversement aux communes et FPIC)	2 491 500	2 485 500	17,22 %
66	Charges financières	196 500	180 700	1,25 %
67	Charges exceptionnelles	605 000	305 000	2,11 %
022	Dépenses imprévues	80 000	50 000	0,35 %
042/023	Autofinancement	7 553 039	5 075 200	35,16 %
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 217 495</b>	<b>14 433 300</b>	<b>100 %</b>



## Les charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent 17,69 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en diminution de 0,36 % par rapport au budget de 2017. Celle-ci s'explique d'une part avec l'accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité effectif à compter du 1er janvier 2018 permettant une réduction des frais d'électricité de 30 000 €.

D'autre part, la diminution des charges à caractère général résulte de la volonté générale de maîtriser l'ensemble des dépenses.

### Les frais d'administration générale :

Ces dépenses sont constituées par des frais classiques de structures – eau, gaz, électricité, carburants, impôts- pour un montant de 297 100,00, € (dont éclairage public).

S'y ajoutent : les frais de maintenance de nos logiciels (136 200 €), les frais de télécommunications, les locations immobilières et mobilières (67 000 €), les contrats de prestation (96 800€)...

### Les frais de communication

Une somme de 163 700 € sera consacrée aux différentes actions du DUF.

### Les frais sportifs

Les frais relatifs à la piscine districale s'élèvent à 293 800 €. Il s'agit de l'ensemble des charges d'entretien et de consommation d'énergie ainsi que les frais relatifs aux autres équipements sportifs (golf et club-house).

### La politique de l'habitat

Dans le cadre du programme de l'habitat « habiter mieux », 9000 € sont versés au CALM pour le suivi-animation. La participation à l'ADIL s'élève quant à elle à 2 550€.

Il est à noter des frais d'étude d'un montant de 24 000 € pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la concession de service public relative à la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Faulquemont à compter du 1er juillet 2018. L'objectif du renouvellement de cette procédure est de réduire le montant de la redevance versée au délégataire.

### Le tourisme

Dans le cadre de la compétence tourisme, la création de l'office de pôle touristique intercommunalités est toujours d'actualité.

### Les interventions sanitaires et sociales

Le DUF développe sa politique sociale dont l'objectif est de proposer une offre de qualité dans le cadre d'une approche globale permettant d'améliorer les conditions de vie des habitants grâce à un service public adapté et performant.

Les frais d'entretien du multi-accueil de Faulquemont (toiture, sol, ...) sont programmés pour 2018 afin de préserver la qualité des services proposés ainsi que l'instauration d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) itinérant.

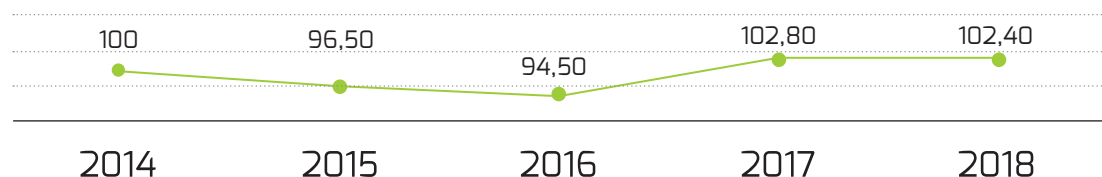
### Le développement économique

L'entretien de notre patrimoine sur nos différents sites (golf, piscine, centre de formation, maison de la justice, pôles administratifs et techniques, zones d'activités, gendarmerie, centre de secours, aire d'accueil des gens du voyage, espaces verts et voiries) s'élève à 1 099 650 €.

Ces frais d'entretien du patrimoine ont pour objectif de limiter sa dégradation et sa réhabilitation, permettant un investissement rationnel.

Il est à noter que les taxes foncières (120 000€) sont notamment refacturées à Viessmann, Score, Grundfos et Rako pour un montant estimé à 53 000 €.

L'évolution des charges à caractère général depuis 2014 reste stable :



(Indice 100 : 2 493 000 € en 2014)

### La maîtrise des charges de personnel

Les charges de personnel regroupent l'ensemble du personnel intercommunal y compris les personnels des budgets annexes Assainissement et Déchets. Les masses salariales correspondantes sont ensuite refacturées aux budgets annexes concernés.

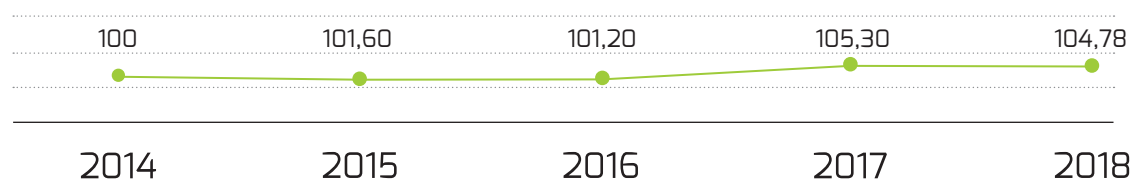
Le maintien durable d'une capacité d'autofinancement élevée passe par une nécessaire maîtrise de la masse salariale.

Les efforts d'optimisation et de recherche de marges de manœuvre pour maintenir un service public de qualité restent encore une priorité pour 2018.

La mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) pour les catégories A, B, C ; les assurances statutaires du personnel, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Expertises et Engagement Professionnel (Rifseep) pourrait expliquer une augmentation des charges de personnel.

Toutefois, celles-ci diminuent de 0,48 % entre 2017 et 2018. En effet, des disponibilités d'agents et la mise en place d'une organisation rationnelle et optimale des services permet de réaliser des économies au niveau de ce chapitre.

Evolution des charges de personnel :



(Indice 100 : 2 195 000€ en 2014)

### Le reversement aux communes

Dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique, le reversement aux communes se compose de l'Allocation Compensatrice de Taxe professionnelle et s'élève en 2018 à 2 048 000€ (somme identique depuis 2003).



## Le Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)

Le FPIC assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus « favorisés » vers les plus « défavorisés ».

La Loi de Finances maintient pour 2018 le niveau de 2017.

Evolution du FPIC depuis 2012 :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>PART DUF</b>	-13 364 €	-35 313 €	-64 283 €	-90 051 €	-169 662 €	-242 720€	-239 208€
<b>PART COMMUNES MEMBRES</b>	-20 622 €	-30 294 €	-55 150 €	-75 850 €	-142 801 €	-200 715€	-198 246€
<b>TOTAL</b>	-33 986 €	-65 607 €	-117 419 €	-163 886 €	-312 463 €	-443 435€	-437 454 €

Le FPIC connaît donc une première stabilisation depuis son instauration en 2012.

### Les charges de gestion courante

Les charges de gestion courante s'élèvent à 1 483 500 € soit 10,28 % des dépenses totales de fonctionnement.

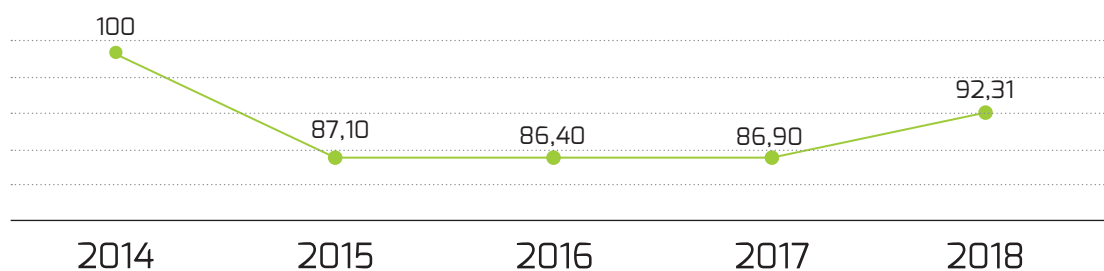
Elles comprennent :

- les participations prises en charge pour les communes (1 338 500 €)
- les indemnités des élus (95 000€)
- les redevances pour concession (50 000 €)

Détail des participations 2018 ci-contre :

<b>DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	
GEME	30 000 €
PLASTINNOV	20 000 €
AMA (Agence Moselle Attractivité)	38 000 €
WIMOOV	30 000 €
MISSION LOCALE	32 000 €
GECT 2017	20 300€
DIVERS	9 700 €
<b>LOGEMENT</b>	
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	130 000 €
FSL (Fond Social pour le Logement)	8 000 €
<b>INTERVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>	
MULTI ACCUEIL FAULQUEMONT DSP	227 000 €
<b>ENSEIGNEMENT</b>	
ELEVES COLLEGES	39 000 €
SYNDICAT COLLEGES	27 000 €
<b>CULTURE</b>	
MEDIATHEQUE CREANTO	45 000 €
ECOLE DE MUSIQUE	10 000 €
SPECTACLES	10 000 €
<b>SALUBRITÉ PUBLIQUE</b>	
FOURRIERE ANIMALE	22 000 €
<b>SÉCURITÉ</b>	
AMICALE SAPEURS POMPIERS	5 500 €
SDIS	525 000 €
<b>GEMAPI</b>	
GEMAPI	100 000 €

Evolution des autres charges de gestion courante :



(Indice 100 : 1 609 000 € montant de 2014)

### Les charges financières

Les charges financières représentent 1,25 % des dépenses totales de fonctionnement.

### Les charges exceptionnelles

Il est prévu le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 000 € au budget annexe déchets. En effet, cette subvention est nécessaire pour éviter une augmentation importante de 17 % de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

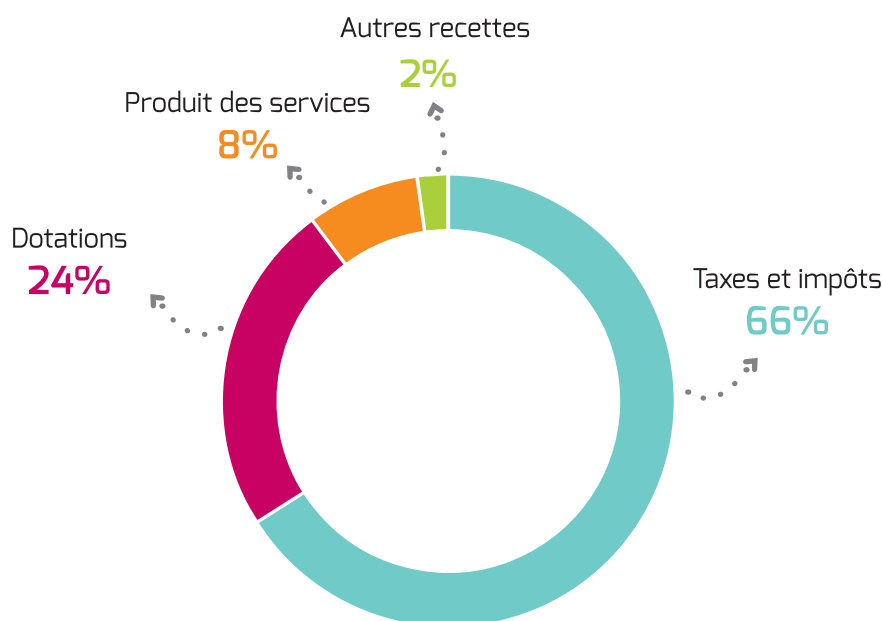
## 1.2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 14 433 300 euros et sont en diminution de 16,59 % par rapport à 2017, due essentiellement à la baisse de l'excédent antérieur.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)				Répartition
CHAPITRES	LIBELLES	BP 2017	BP 2018	
013	Atténuations de charges	512 470	508 200	3.52 %
70	Produits des services, du domaine et vente divers	449 580	352 900	2.45 %
73	Impôts et taxes	7 498 199	7 374 400	51.09 %
74	Dotations, subventions et participations	2 523 996	2 650 100	18.36 %
75	Autres produits de gestion courante	294 100	283 800	1.97 %
76+77	Produits financiers et exceptionnels	17 700	1 450	0.01 %
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>11 296 045</b>	<b>11 170 850</b>	<b>77.40 %</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	152 000		0 %
<b>Excédent N-1</b>		<b>5 769 450</b>	<b>3 262 450</b>	<b>22,60 %</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 217 495</b>	<b>14 433 300</b>	<b>100 %</b>

Le budget de 2018 se caractérise par :

- Des taux de fiscalité stabilisés
- Des dotations de l'Etat stables
- La stabilité des autres recettes



## La fiscalité directe locale

Les trois taxes directes locales (taxe d'habitation et taxes foncières)  
et taxe des entreprises (contribution foncière des entreprises)

3 963 400 €

En 2018, les taux de la TH, TFB, TFNB et CFE sont reconduits.

Le DUF fait le choix de maintenir ses taux d'imposition. Si les taux arrêtés ne changent pas, les bases fiscales quant à elles progressent en tenant compte du dernier taux d'inflation constaté : 1,2% (taux d'inflation calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2).

Taux de la taxe d'habitation :	8,12%
Taux de la taxe foncière sur le bâti :	0,512%
Taux de la taxe foncière non bâti :	3,94%
Taux de la CFE :	19,43%

A ces trois taxes, se rajoutent :

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 1 285 650 €
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) : 325 750 € (il est à noter une erreur des services de la DDFIP, puisque 133 000 € de Tascom 2018 a été versée en 2017, ce qui engendre une régularisation sur 2018 et une omission d'un versement de 10 000 € concernant un établissement commercial situé sur la zone de Longeville-les-Saint-Avoid)
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : 278 900 €
- Les Compensations : 11 700 €
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 1 509 000 €

## Les concours financiers de l'Etat

Comme indiqué dans le rapport sur les orientations budgétaires 2018 approuvé par le Conseil Communautaire le 31 janvier 2018, 2018 marque la fin de la baisse de la DGF au titre du redressement des comptes publics. Toutefois, la dotation continue de fluctuer en fonction de l'évolution de sa population, et du dispositif d'écrêtement mis en place pour financer, en complément de la baisse des variables d'ajustement, la hausse des dotations de péréquation.

Il est rappelé que pour le District Urbain de Faulquemont, la perte de ressources cumulées sur la période 2014/2018 pourrait s'élever à plus de 590 000 € et qu'il bénéficie de la DGF bonifiée.

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	% d'évolution 2018/2017
DGF	415 009	305 691	303 700	-0.65 %

## Chapitre 70 - les produits du service (352 900€)

Il s'agit pour l'essentiel des recettes de la piscine districale (262 000 €) proposant les activités suivantes :

Activités	Tarif unitaire	Tarif semestriel ou 15 cours	Tarif annuel ou 25 cours
Bébés nageurs (enfant et 2 accompagnateurs)	8,00€		
Jardin aquatique (gratuit pour les moins de 3 ans)			
Les Minots	7,00€	60,00 €	115,00 €
Natation jeunes et ados	7,00€	60,00 €	115,00 €
Ecole de natation pour le 1 <sup>er</sup> enfant			120,00 €
pour le 2 <sup>eme</sup> enfant			90,00 €
pour le 3 <sup>eme</sup> enfant			54,00 €
Leçon individuelle	24,00 €		
Natation adultes	7,00€	60,00 €	115,00 €
Aquaphobie/Apprentissage	7,00€	60,00 €	115,00 €
Aquasanté	7,00€	60,00 €	115,00 €
Aquagym	7,00€	60,00 €	115,00 €
Aquatonic	7,00€	60,00 €	115,00 €
Aquabike - cours collectif avec MNS	8,00 €		
Aquabike - individuel	5,00 €		
Aquaworkout	8,00 €		

Depuis le début de l'année 2018, les services de la piscine proposent une nouvelle activité, l'Aquaworkout, dont il convient de fixer un tarif unitaire à 8 €.

Tarifs	
Entrée adulte	3,00€
Tarif annuel - 100 entrées adultes	190,00€
Entrée enfant	2,50€
Abonnement adulte 7 entrées + 1 gratuite	17,50€
Abonnement enfant 7 entrées + 1 gratuite	14,00€
Scolaires (hors DUF)	3,50€
Collèges	3,50€
Tarifs CE	
<i>Enfants - jusqu'à 99 entrées</i>	2,00€
<i>Enfants - à partir de 100 entrées</i>	1,40€
<i>Adultes - jusqu'à 99 entrées</i>	2,50€
<i>Adultes - à partir de 100 entrées</i>	1,90€
Centre de loisirs - jusqu'à 99 entrées	2,00 €
Centre de loisirs - à partir de 100 entrées	1,90€

#### Urbanisme :

Dans le cadre de la mutualisation du service d'urbanisme unifié avec la Communauté de Communes Haut chemin - Pays de Pange, une revalorisation de la refacturation de l'instruction des autorisations d'urbanisme assurée par les services du DUF est estimée à 14 000 € pour l'année 2018.

De plus, la refacturation de la taxe foncière des bâtiments relais (Grundfos, Score, Rako, Viessman) est estimée à 53 000 € et la refacturation des charges d'entretien de la gendarmerie à 20 000 €

#### Les autres recettes de gestion

Les autres recettes correspondent aux chapitres 013 et 75, il s'agit :

- De la refacturation des charges de personnel aux budgets annexes de l'assainissement et de la gestion des déchets : 485 400 €
- De la DSP Golf : 10 000€
- Des revenus issus de la location de la gendarmerie (logements, locaux services, techniques et garages) pour un montant de 225 500 €

#### Le FCTVA de l'entretien des bâtiments et des voiries

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le District récupère la TVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie. Ainsi, une recette de 140 000 € résulte des opérations menées sur l'année 2017 et une estimation de celles menées sur 2018.

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2.1 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)			
CHAPITRES	LIBELLES	BP 2017 (RAR + propositions nouvelles)	Répartition en %
16	Dettes	307 500 €	2.19 %
20	Etudes	338 626 €	2.41 %
204	Subventions d'investissement à des tiers	5 067 500 €	36.04 %
21	Acquisitions foncières et matériel	444 670 €	3.16 %
23	Travaux	5 278 104 €	37.53 %
040/041/045	Opérations d'ordres	26 000 €	0.18 %
001	Déficit N-1	2 600 200 €	18.49 %
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>14 062 600 €</b>	<b>100 %</b>

Les dépenses d'investissements totalisent un montant de **14 062 600 €**, à savoir :

- Les restes à réaliser de l'exercice précédent, qui feront l'objet d'une liquidation sur cet exercice mais ne sont pas soumis au vote du Conseil s'élèvent à la somme de 1 058 301 €
- Les propositions budgétaires correspondant aux dépenses à prendre en charge sur l'exercice 2018 pour un montant de 10 404 099 €
- Le déficit N-1 d'un montant de 2 600 200 €

Les propositions de dépenses globales d'investissement se répartissent comme suit au budget principal de l'exercice de 2018 :

- pour les acquisitions foncières et matériel: **444 670 €**
- pour les subventions d'équipement versées : **5 067 500 €**

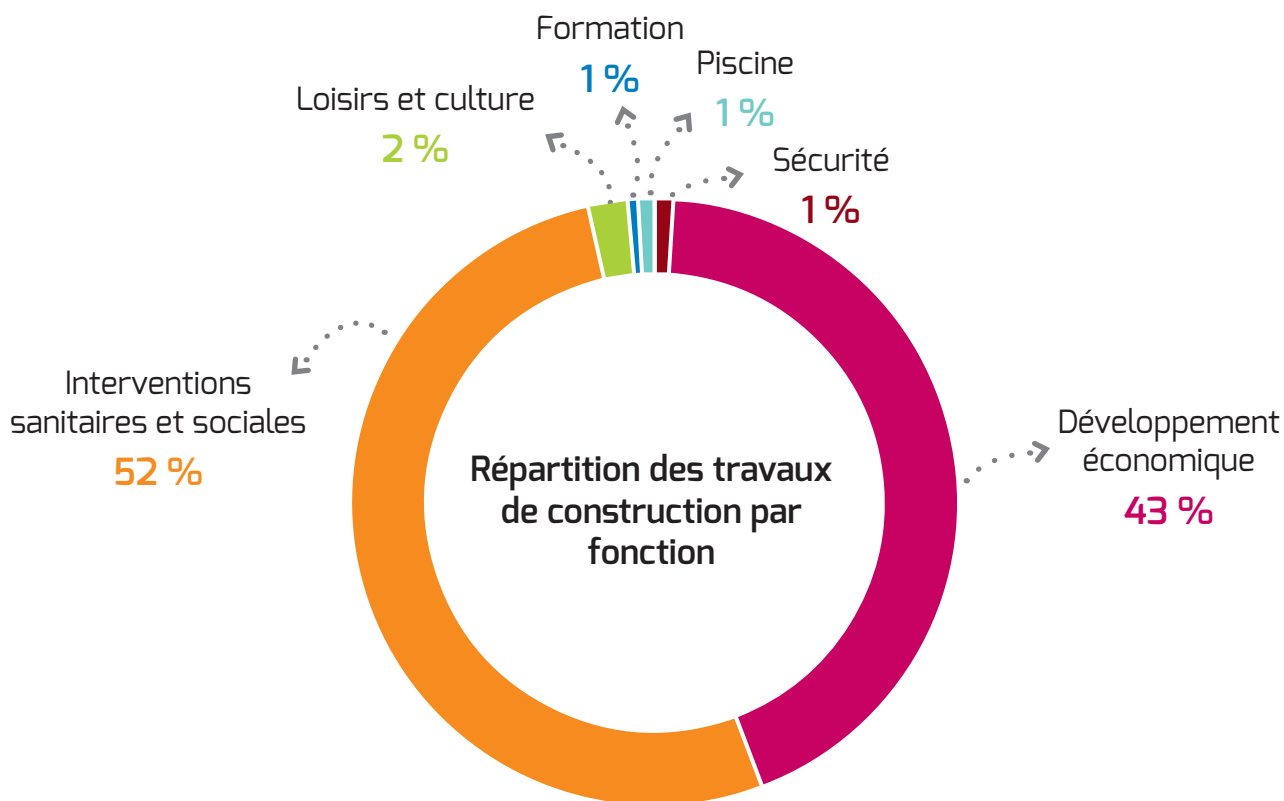
Dotations d'Aménagement Communautaire (bâtiments et installations)	450 000 €
Dotations d'Aménagement Communautaire (mobilier, matériel et études)	50 000 €
Avance extension de la Zac de Pontpierre	1 500 000 €
Programme Habiter Mieux	15 000 €
Aide aux commerçants (ADICAPE)	200 000 €
Subvention énergies renouvelables	1 000 €
Acompte fibre	2 851 500 €

- pour les frais d'études et concessions : **338 626 €**

Reprise Plans Locaux Urbanisme	94 770 €
Etude fibre bâtiments	7 000 €
Parc industriel	58 844 €
Digue bassins SCHLAMMS	38 000 €
ZA Longeville les Saint Avold	50 000 €
ZA Carreau de la Mine	30 512 €
Concessions et droits similaires (logiciels...)	59 500 €

- pour les travaux : **5 278 104 €**

Secteur	Politique mise en œuvre	Opérations en cours	Montant de l'opération (en €)	Crédits 2018 par fonction (en €)
Piscine	Valorisation de nos équipements touristiques et sportifs dans le cadre d'une démarche intégrée inter-intercommunalité	- Eclairage LED - Accueil - Menuiserie - Bardage	1 320 € 8 442 € 10 000 € 8 794 €	45 814 €
Interventions sanitaires et sociales	Proposer aux habitants un service public de proximité performant et adapté pour répondre à leurs besoins.	- Construction d'un multi-accueil petite enfance 40 places à Longeville-les-Saint-Avold - Création d'un RAM (relais assistance maternelle)	2 240 000 € 300 000 €	2 757 043 €
Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Permettre l'hébergement des salariés de l'ESAT	FESAT	300 000 €	300 000 €
Loisirs et culture	Valorisation de nos équipements touristiques et sportifs dans le cadre d'une démarche intégrée inter-intercommunalité Permettre le développement des activités golf-scolaire et handigolf	Travaux SCHLAMM + chemin SCHLAMM	100 899 €	111 309 €
Formation	Le DUF entend développer les activités du Pôle de Formation partagé. Les activités du LPI et du Laboratoire de Caractérisation des Polymères avec l'Université de Lorraine sont en plein développement.	Liaison THD sécurisation + divers aménagements	25 000 €	28 978 €
Développement économique	Créer un environnement de qualité pour permettre le développement endogène et exogène du tissu économique	- Parc Industriel de Faulquemont - ZA Créhange et carreau de la mine - ZA de Longeville - ZA de Tétting-sur-Nied	700 000 € 310 000 € 200 000 € 50 000 €	1 982 329 €
Sécurité	Cadre de vie et confort des habitants	- Toiture, éclairage chemin piéton accès gendarmerie	48 000 €	52 631 €



### Détail des travaux relatifs au développement économique

Les crédits alloués au développement économique représentent 43.24 % des dépenses inscrites au BP 2018.

A savoir :

- Sur le PARC INDUSTRIEL/ZAC DE PONTPIERRE :
  - Des travaux de viabilisation et de plateforme
  - Réfection des ouvrages d'art (3 ponts) sur le Parc Industriel
  - Travaux aménagements de la zone artisanale de Créhange
- Opérations de mise aux normes de la ZA de Longeville-Lès-Saint-Avold
- Travaux de rénovation sur les bâtiments du Carreau de la Mine

### Détail des travaux relatifs aux interventions sanitaires et sociales

Les crédits budgétaires inscrits au budget 2018 pour les interventions sanitaires et sociales représentent 52% des prévisions relatives aux travaux. Il s'agit de la construction du multi-accueil petite enfance de 40 places à Longeville-Lès-Saint-Avold et que la construction d'un RAM à Faulquemont, à vocation itinérant pour couvrir l'ensemble des besoins du territoire.

### Détail des autres travaux d'investissement

Les autres travaux d'investissement représentent 10,96% des dépenses de travaux totales inscrites au BP 2018 :

- La création d'un FESAT de 25 places en partenariat avec l'AFAEI afin de permettre l'hébergement des salariées de l'ESAT
- Les travaux de maintenance permettant une mise en valeur de notre patrimoine : la piscine, la gendarmerie.



## 2.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de 14 062 600 € pour l'année 2018.

Elles se composent de :

**- L'Autofinancement : .....5 075 200 €**

L'autofinancement représente 36.09 % des recettes d'investissement. Il se compose des dotations aux amortissements pour 1 143 000 € et du virement de la section de fonctionnement à hauteur de 3 932 200 €.

**- Les subventions : .....1 200 400 €**

Les subventions représentent 8.53 % des recettes d'investissement. Elles concernent les travaux de construction du multi-accueil à Longeville les Saint-Avold.

• CAF : 448 000 €

• Département : 450 000 €

• DETR : 302 400 €

**- Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 500 000 €**

Le FCTVA représente une recette correspondant à 3.56 % des recettes totales. Il comprend les actions menées en 2017 et l'estimation de celles de 2018. (Pour rappel, le taux de FCTVA est à 16.404 %)

**- Les cessions : .....671 000 €**

Les cessions de terrain et des biens immeubles représentent 4,77 % des recettes prévisionnelles de 2018.

**- Les emprunts et dettes assimilés : .....2 952 500 €**

Il convient de recourir à un emprunt pour un montant de 2 952 500 €. Cet emprunt permettra de financer notre participation à la fibre (BP 2018 – 2 851 500 €).

Pour rappel, le montant prévisionnel pour le déploiement de la fibre sur le territoire du DUF est de 4 627 600 € (666 000 € déjà versé sur 2016 et 2017).

Certains organismes financiers proposent des conditions d'emprunt plus favorables aux collectivités afin de leur faciliter la prise en charge de la fibre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)			
CHAPITRES	LIBELLES	BP 2017 (RAR + propositions nouvelles)	Répartition en %
13	Subventions d'investissement	1 200 400 €	8.54 %
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 658 500 €	26.02 %
10222	FCTVA	500 000 €	3.56 %
16	Emprunts et dettes assimilés	2 952 500 €	21.00 %
024	Produits des cessions d'immobilisations	671 000 €	4.77 %
041	Opérations patrimoniales	1 000 €	0.007 %
45	Opération compte de tiers	4 000 €	0.02 %
040/28	Amortissements	1 143 000 €	8.13 %
021	Virement de la section d'investissement	3 932 200 €	27.96 %
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>14 062 600 €</b>	<b>100 %</b>

## II. LES BUDGETS ANNEXES

### 1. USINES RELAIS

Budget annexe usines relais - balance détaillée

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 289 000</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 289 000</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	498 800	Recettes réelles de fonctionnement	1 480 700
Charges à caractère général	61 500	Revenus des immeubles	1 480 700
Charges de gestion courante	100		
Intérêts de la dette	402 400		
Dépenses imprévues	34 800	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>808 300</b>
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 790 200	Dont excédent antérieur	698 800
Dont prélèvement et amortissements	1 000 200	Opérations transfert entre sections	109 500
	790 000		

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>7 775 500</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>7 775 500</b>
Dépenses réelles d'investissement	7 666 000	Recettes réelles d'investissement	5 985 300
Remboursement capital dette	1 210 000	Excédent reporté	5 885 300
Opération Bâtiments Relais	6 186 000	Cession	100 000
Opération GRUNDFOS	10 000		
Opération VIESSMAN	10 000	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1 790 200</b>
Opération ESAT	250 000	Dont prélèvement et amortissements	1 000 200
Opérations de transfert entre sections	109 500		790 000

## 1.1 LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Les dépenses

#### Les charges à caractère général

Elles comprennent les charges liées à la structure et à l'activité : travaux dans nos bâtiments relais, la location SCI LE TOLIER (bâtiment ALIMENTO).

#### Les charges financières

Ce sont les charges liées aux intérêts de la dette qui sont composés du paiement à l'échéance des intérêts d'emprunts et le paiement des intérêts courus non échus (ICNE) pour les emprunts des bâtiments relais.

#### L'autofinancement

L'évolution de l'autofinancement est la suivante : 1 790 200,00 €

Autofinancement	Rappel 2017	BP 2018	Evolution
Amortissements	790 000 €	790 000 €	0 %
Virement à la section d'investissement	502 800 €	1 000 200 €	+ 98.93 %
Autofinancement Brut	1 292 800,00 €	1 790 200 €	+ 38.47 %
Remboursement du capital des emprunts	1 181 000 €	1 210 000 €	+ 2.45 %
Autofinancement net	111 800 €	580 200 €	+ 418 %

L'évolution de l'autofinancement s'explique principalement par l'excédent de l'année N-1 : 698 800 €.

### Les recettes

#### Les produits de gestion courante

Il s'agit de l'ensemble des loyers des bâtiments relais perçus pour l'année 2018 :

- BRAFER : VIESSMANN France à Faulquemont (480 000 €)
- SCORE à Faulquemont (49 600 €)
- GRUNDFOS à Longeville-les-Saint-Avold (652 000 €)
- ESAT à Faulquemont (284 700 €)

Et des loyers de location (14 400 €)

## 1.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre du développement économique, l'excédent reporté de près de 5.9 millions nous permet d'appréhender les éventuelles opportunités d'acquisitions ou de constructions de bâtiments relais sans avoir recours à l'emprunt, l'objectif étant d'accroître l'attractivité de notre territoire et la création d'emplois

Le solde des travaux d'extension de l'ESAT est inscrit au BP 2018, l'ouverture de l'extension du restaurant de l'ESAT étant effective depuis le 22 février 2018.

Quant au remboursement du capital de la dette, il représente 14,80% des dépenses réelles d'investissement prévues pour 2018.

Enfin, au niveau des recettes, la vente du bâtiment relais RAKO est inscrite pour un montant de 100 000 €.

## 2. LOCATIONS IMMOBILIÈRES

### Budget annexe locations immobilières - balance détaillée

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>43 500</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>43 500</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	42 500	Recettes réelles de fonctionnement	30 100
Charges à caractère général	33 700	Produit des services	7 000
Dépenses imprévues	2 000	Autres charges de gestion courante	17 000
Autres charges de gestion courante	6 400	Produits exceptionnels	100
Charges exceptionnelles	400	Reprise sur provision	6 000
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 000	<b>Excédent antérieur</b>	<b>13 400</b>
Amortissement	1 000		

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 157 700</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 157 700</b>
Dépenses réelles d'investissement	1 157 700	Recettes réelles d'investissement	300
Dépôts et cautionnements	1 500	FCTVA	100
Immobilisations corporelles	7 000	Dépôt et cautionnement reçus	200
Immobilisations incorporelles	1 149 200	<b>Amortissement</b>	<b>1 000</b>
		<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>1 156 400</b>

### 2.1 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

#### Les dépenses

##### Les charges à caractère général

Elles comprennent les charges de fonctionnement liées aux locataires : pôle de formation, croix rouge.

#### Les recettes

##### Les autres produits de gestion courante

Il s'agit de l'ensemble des loyers des bâtiments perçus pour 2018 :

- Croix Rouge Française (3 120 €)
- Prévaction division contrôle (5 160 €)
- Iseetech (4 200 €)
- New Europe Company Limited (NECL) (3 120 €)
- RIBU (1 200 €)

##### Les produits des services

Ils sont composés de la refacturation des frais d'entretien et de téléphonie.

### 2.1 LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'excédent reporté de 1 156 400,00 €, permet d'inscrire des dépenses pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

### 3. GESTION DES DÉCHETS

#### Budget annexe gestion des déchets - balance détaillée

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>FONCTIONNEMENT</b> 3 580 060		<b>FONCTIONNEMENT</b> 3 580 060	
Dépenses réelles de fonctionnement	3 411 360	Recettes réelles de fonctionnement	3 580 060
Charges à caractère général	3 169 160	Produit des services	2 978 460
Charges de personnel	79 200		
Charges de gestion courante	143 000	Autres produits de gestion courante	300 000
Charges exceptionnelles	20 000		
Amortissement	54 600	Produits exceptionnels	301 600
Déficit de fonctionnement	114 100		

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>INVESTISSEMENT</b> 241 292		<b>INVESTISSEMENT</b> 241 292	
Dépenses réelles d'investissement	241 292	Recettes réelles d'investissement	9 350
Etudes et recherches	44 400	Dotations	9 350
Immobilisations corporelles	196 892	Amortissement	54 600
		Excédent reporté	177 342

#### 3.1 LES DEPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

##### Les dépenses

##### Les charges à caractère général

Ce sont les charges liées à la structure et à l'activité :

- Prestations de services :

- SUEZ ENVIRONNEMENT : entretien et gestion des déchèteries (195 850 €)
- VEOLIA : collecte des déchets ménagers (558 240 €)
- SYDEME : enlèvement et traitement sur déchèteries + traitement ordures ménagères, recyclables et bio déchets (1 996 880 €)
- MINERIS : collecte du verre sur les points d'apport volontaires (48 000 €)

Ces charges représentent 93% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est à noter que le marché de gestion des déchèteries de Longeville-les-Saint-Avold et de Faulquemont est à renouveler à compter du 1er janvier 2019.

Les services du District travaillent actuellement sur le cahier des charges du marché afin d'obtenir une prestation de qualité à un coût concurrentiel.

## Les charges de gestion courante

Ces charges représentent 4,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles concernent les créances admises en non-valeur ainsi que les créances éteintes.

## Les charges exceptionnelles

Elles représentent 0,60% des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit des annulations de la redevance des ordures ménagères des années antérieures à 2018.

Le règlement de la REOM a fait l'objet de certaines simplifications en faveur des administrés (nouveau règlement soumis à l'approbation du Conseil Communautaire en 2017), en particulier au niveau des annulations, ce qui a pour conséquence une augmentation estimée à 10 000 €/ an.

Les annulations sont ainsi justifiées au prorata temporis, en lieu et place d'une annulation au 1er janvier ou au 1er juillet de l'année concernée, le principe étant que les factures correspondent au service rendu.

## Les recettes

### Les produits des services

Les produits des services représentent 83,20 % des recettes réelles de fonctionnement soit 2 978 460 euros.

Ils sont composés des recettes suivantes :

- La redevance des ordures ménagères
- La vente de composteurs, la facturation des bacs roulant...

Afin d'équilibrer le budget et de faire face à la mauvaise gestion du Sydeme, en parallèle à la subvention exceptionnelle provenant du budget principal, une hausse de la REOM des ménages et des professionnels de 5% est proposée au Conseil Communautaire engendrant une augmentation des recettes de 125 000 € par rapport aux recettes de 2017.

De plus, conformément à la réglementation, il convient d'harmoniser les tarifs appliqués sur la commune de TETING avec ceux pratiqués dans les autres communes puisque les nuisances sonores et olfactives que subissaient les administrés de TETING ne sont plus d'actualité. Cette harmonisation engendre ainsi une augmentation des recettes de 14 800 €.

### REDEVANCE ANNUELLE MÉNAGES (EN €)

	1 PERS	2 PERS	3 PERS	4 PERS	5 PERS	6 PERS ET +
	2017					
COMMUNAUTE DE COMMUNES	153	241	294	345	395	424
TETING SUR NIED	135	212	265	313	357	379
	2018					
REOM avec augmentation	161	253	309	362	415	445

### REDEVANCE ANNUELLE COMMERÇANTS (EN €)

120 L	240 L	340 L	500 L	750 L
	2017			
218	358	450	538	728
	2018			
229	376	473	565	764

A titre indicatif, comparaison de la REOM des ménages du DUF avec d'autres intercommunalités (en €) :

	Type de facturation	1 PERS	2 PERS	3 PERS	4 PERS	5 PERS	6 PERS ET +
CC DUF	REOM 2018	161	253	309	362	415	445
CC FREYMING-MERLEBACH	REOM	152	244	326	398	470	
CC DE L'ALSACE BOSSUE	REOM	111	221	332	443	506	542
EX CENTRE MOSELLAN	REOM	139	278	417	452	487	
EX PAYS NABORIEN	REOM	167	296	348	395	455	
SUD MESSIN	REOM	92	184	276	368	460	552

 Tarifs supérieurs aux tarifs DUF

### Les produits de gestion courante

Il s'agit de l'ensemble des versements issus de la vente de bois, ferraille, les accès à la déchetterie, les soutiens reversés par le Sydeco pour la revente de plastique, papier, carton....

Ces recettes sont estimées à 300 000,00 €.

### Les produits exceptionnels

D'un montant de 301 600,00 €, les produits exceptionnels correspondent pour l'essentiel à la subvention provenant du budget principal de 300 000,00 €, évitant ainsi une augmentation impensable de 17 % de la REOM.

## 3.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement correspondent à des frais relatifs à la sécurisation des déchetteries et à la dynamisation des sites par le biais d'une nouvelle signalétique ayant pour objectif d'orienter au mieux les usagers au moment du dépôt des déchets et d'apporter une attractivité esthétique aux lieux.

Quant aux recettes, il s'agit pour l'essentiel de l'excédent reporté (177 342,00 €) et des amortissements (54 600,00 €) dont le même montant est inscrit en dépenses de fonctionnement.

## 4. ASSAINISSEMENT

### Budget annexe assainissement - balance détaillée

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 750 000</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 750 000</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	1 706 800	Recettes réelles de fonctionnement	2 320 500
Charges à caractère général	1 047 100		
Charges de personnel	406 700	Produit des services	2 207 500
Atténuation de produits	2 000		
Charges de gestion courante	13 000		
Intérêts de la dette	214 000	Dotations	100 000
Charges exceptionnelles + dotations aux provisions pour risques	24 000	Produits exceptionnels	2 700
		Reprises sur provisions	10 300
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 043 200		
Dont prélèvement	178 200	Recettes d'ordre	429 500

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>4 537 500</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>4 537 500</b>
Dépenses réelles d'investissement	4 108 000	Recettes réelles d'investissement	3 297 500
Capital de la dette	560 000	Excédent de fonctionnement capitalisé	413 800
Immobilisations incorporelles	111 038	Subventions	2 187 000
Immobilisations corporelles	337 562	Emprunt	680 100
Immobilisations en cours	3 099 400	Compte de tiers	16 600
Opérations d'ordre	429 500	Opérations d'ordre	1 043 200
		Dont virement section de fonctionnement	178 200
		Excédent reporté	196 800



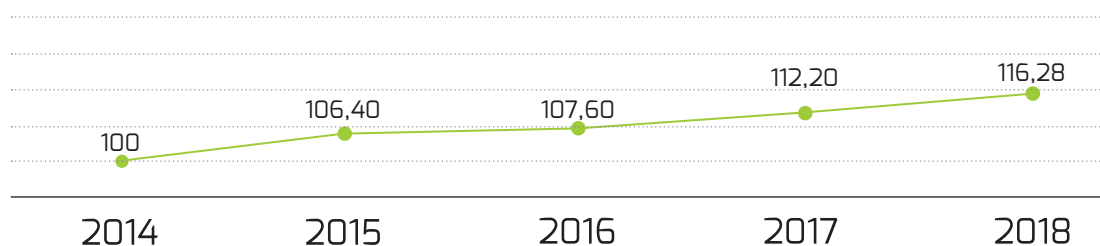
## 4.1 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Les dépenses

#### Les charges à caractère général

Elles représentent 61,35 % des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) et comprennent les dépenses de gestion courante liées à l'activité avec notamment l'énergie, l'entretien des réseaux et génie civil, les consommables des stations, les évacuations des boues-sables-graisses, les avaloirs, la maintenance, le contrat de prestations de services, le carburant, l'entretien des véhicules, les frais de télécommunication, etc.

Evolution des charges à caractère général :



(Indice 100 : 900 500 € montant de 2014)

Les dépenses à caractère général sont largement maîtrisées compte tenu du vieillissement des stations, notamment pour la station d'épuration de Créhange construite en 1989.

L'augmentation en 2018 se justifie entre autres par l'évacuation des boues de la lagune de Mainvillers, l'étude sur la réalisation d'un diagnostic réseau de la station d'épuration de Créhange RSDE et la vidange des bassins de la station de Haute-Vigneulles.

Par ailleurs, il est à noter la renégociation du marché relatif à la fourniture d'électricité (HTA) générant ainsi des économies significatives qui permettent de limiter en partie l'augmentation des dépenses de gestion courante.

#### Les charges de personnel

Elles représentent 23,83 % des DRF et correspondent au personnel affecté au service assainissement.

Elles restent stables avec + 0,27 % par rapport aux prévisions budgétaires de 2017.

#### Les charges financières

Elles représentent 12,54 % des DRF et correspondent aux remboursements de nos intérêts d'emprunt contracté avec des organismes bancaires ainsi que des Intérêts Courus Non Echus (ICNE).

## Les recettes

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 750 000 € avec + 0.53 % par rapport à 2017.

**Le budget de 2018 se caractérise par nos deux principales recettes :**

- Redevance assainissement relativement stable
- Prime d'épuration en baisse

### Les produits de services

Ces recettes représentent 95,13 % des recettes réelles de fonctionnement (RRF) soit 2 142 500,00 € et sont en augmentation de 3.03 % par rapport aux prévisions 2017.

Ainsi, les produits des services sont composés des recettes suivantes :

- de la redevance d'assainissement qui est la principale ressource de ce budget autonome,
- de la refacturation :
  - de l'entretien du pluvial
  - aux entreprises de curage des dépotages à la step de Créhange
  - des campagnes d'avaloirs
  - des branchements particuliers
  - des contrôles de rejets avec les entreprises industrielles

Il existe 2 redevances d'assainissement collectif :

**La redevance de collecte (0.88 €)** qui est due par les usagers raccordés aux réseaux d'assainissement mais dont les effluents ne sont pas encore traités par une station d'épuration

**La redevance de collecte de traitement (1.32 €)**, qui, outre la collecte, finance le traitement des effluents.

COMMUNES	2018
ADAINCOURT	0.88 €
HALLERING	0.88 €
HAN-SUR-NIED	0.88 €
MARANGE-ZONDRANGE	0.88 €
THICOURT	0.88 €
THONVILLE	0.88 €
VATIMONT	0.88 €
VITTONCOURT	0.88 €
VOIMHAUT	0.88 €
ADELANGE	1.32 €
ARRAINCOURT	0.88 €
HOLACOURT	0.88 €
VAHL-LES-FAULQUEMONT	0.88 €
FOULIGNY	0.88 €
ARRIANCE	1.32 €
HERNY	1.32 €

COMMUNES	2018
MANY	1.32 €
BOUCHEPORN*	1.32 €
BAMBIDERSTROFF	1.32 €
CREHANGE	1.32 €
ELVANGE	1.32 €
FAULQUEMONT - CHEMERY	1.32 €
FLETRANGE	1.32 €
GUINGLANGE	1.32 €
HAUTE-VIGNEULLES	1.32 €
HEMILLY	1.32 €
LAUDREFANG	1.32 €
LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	1.32 €
MAINVILLERS	1.32 €
PONTPIERRE	1.32 €
TETING-SUR NIED	1.32 €
TRITTELING-REDLACH	1.32 €
ZIMMING	1.32 €

## La subvention d'exploitation

Elle concerne la prime d'épuration versée par l'agence de l'eau Rhin Meuse en fonction des résultats d'exploitation de nos unités d'épuration. Elle est estimée en 2018 à 100 000 €.

La section de fonctionnement dégage **un excédent de 413 737,01 € en 2017**. Cette somme est affectée dans sa totalité à la section d'investissement, afin d'assurer le remboursement de l'annuité du capital.

## 4.1 LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses

Les dépenses globales d'investissement se répartissent comme suit au budget général de l'exercice 2018 :

**Pour les frais d'études et concessions : 111 038 €**

Etude step Créhange	50 000
Etude auto surveillance system collecte steps	
Etude schéma assainissement Vahl-lès-Faulquemont + Marange-Zondrange RAR	61 038

**Pour les acquisitions foncières et matériel: 337 562 €**

Dégrilleur poste de relevage secteur amont	25 000
Poste de refoulement Tritteling-Redlach	30 000
Armoires électrique secteur aval + Bassin Pollutions RN3	35 000
Marche pied inox /accès au fond des fosses	3 600
Achat terrains se	35 000
Membranes – pompe polymère + seepex – variateur vitesse – pompes boues – armoire fec3 – sonde O2 – turbo air	100 000
Pompes – outillage – Pc Topkapi – préleveur – soffrels –débitmètres portatifs -véhicules -marche pied	99 800
Armoire de commande PR Téting-sur-Nied RAR	9 162

Pour les travaux :

3 099 400,00 €

Les travaux d'investissement du DUF représentent 68.31 % des crédits inscrits à la section d'investissement. Il convient d'effectuer une répartition de ces crédits budgétaires par opération :

Secteur	Opérations en cours	Montant de l'opération (en €)	Crédits 2018 + RAR
Réseaux Tritteling-Redlach Laudrefang	Provisions	5 000	5 000
Stations d'épuration + Mainvillers	- Garage step Longeville - Toiture step amont - Clôture +portail lagune Mainvillers RAR - MO réhabilitation step Créhange RAR	10 000 20 000	60 145
Réseaux Créhange Faulquemont Chémery	- Travaux rue Bir Hakeim Créhange - Travaux Déversoir d'Orage Créhange	75 000 20 000	96 550
Assainissement Aval	- Travaux réseaux albach - Bassin Bambiderstroff (surverse + dégrilleur) - Travaux Bassin Flétrange - Travaux Bassin Dorvillers - Travaux Déversoir d'Orage	90 000 20 000 15 000 15 000 20 000	160 000
Ouest DUF + Hémilly	Provisions	5 000	5 000
Réseaux Pontpierre Téting- sur-Nied	Travaux déversoir d'Orage	20 000	20 000
Agglomération Longeville-les-Saint-Avold	Provisions	5 000	5 000
Vahl-les-Faulquemont, Adelange, Marange- Zondrange, Hallering, Fouligny	- Travaux Vahl les Faulquemont - Déconnexion fs Vahl les Faulquemont - Travaux Zondrange Fouligny - Solde marché travaux Marange Hallering RAR - PVA Step Adelange RAR - Solde Déconnexion des ANC Adelange RAR - Contrôle externe Marange Hallering RAR	926 016 200 000 200 000	2 747 705

## Les recettes

Elles sont constituées de :

### Subventions d'investissement

Dans le cadre des opérations sur le secteur de Vahl-Lès-Faulquemont, Adelange, Marange-Zondrange, Hallering, le montant prévisionnel des subventions s'élève à 2 187 000 € fond de concours inclus pour la commune d'Adelange soit 66.66 % de nos recettes réelles.

L'inscription d'un reliquat de 16 600€ pour l'opération compte de tiers

# ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (BUDGET GÉNÉRAL + BUDGETS ANNEXES)

Détail des montants prévisionnels (opérations réelles et opérations d'ordre)

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		Evolution (en %)	INVESTISSEMENT	
	Rappel BP 2017	BP 2018		BP 2018	Dont dépenses d'équipement (avec RAR et hors emprunt)
Budget général	17 059 000	14 433 300	- 16,93	14 062 600	11 128 900
Budget annexe usine relais	1 774 400	2 289 000	+29,00	7 775 500	6 456 000
Budget annexe locations immo.	29 100	43 500	+49,48	1 157 700	1 156 200
Budget annexe gestion déchets	3 792 500	3 580 060	-5,60	241 292	241 292
Budget annexe assainissement	2 735 500	2 750 000	+0,53	4 537 500	3 548 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 390 500</b>	<b>23 095 860</b>	<b>-9,81</b>	<b>27 774 592</b>	<b>22 530 392</b>

Les budgets primitifs de l'année 2018, budget principal et budgets annexes confondus représentent un volume total de 50 869 452 euros.

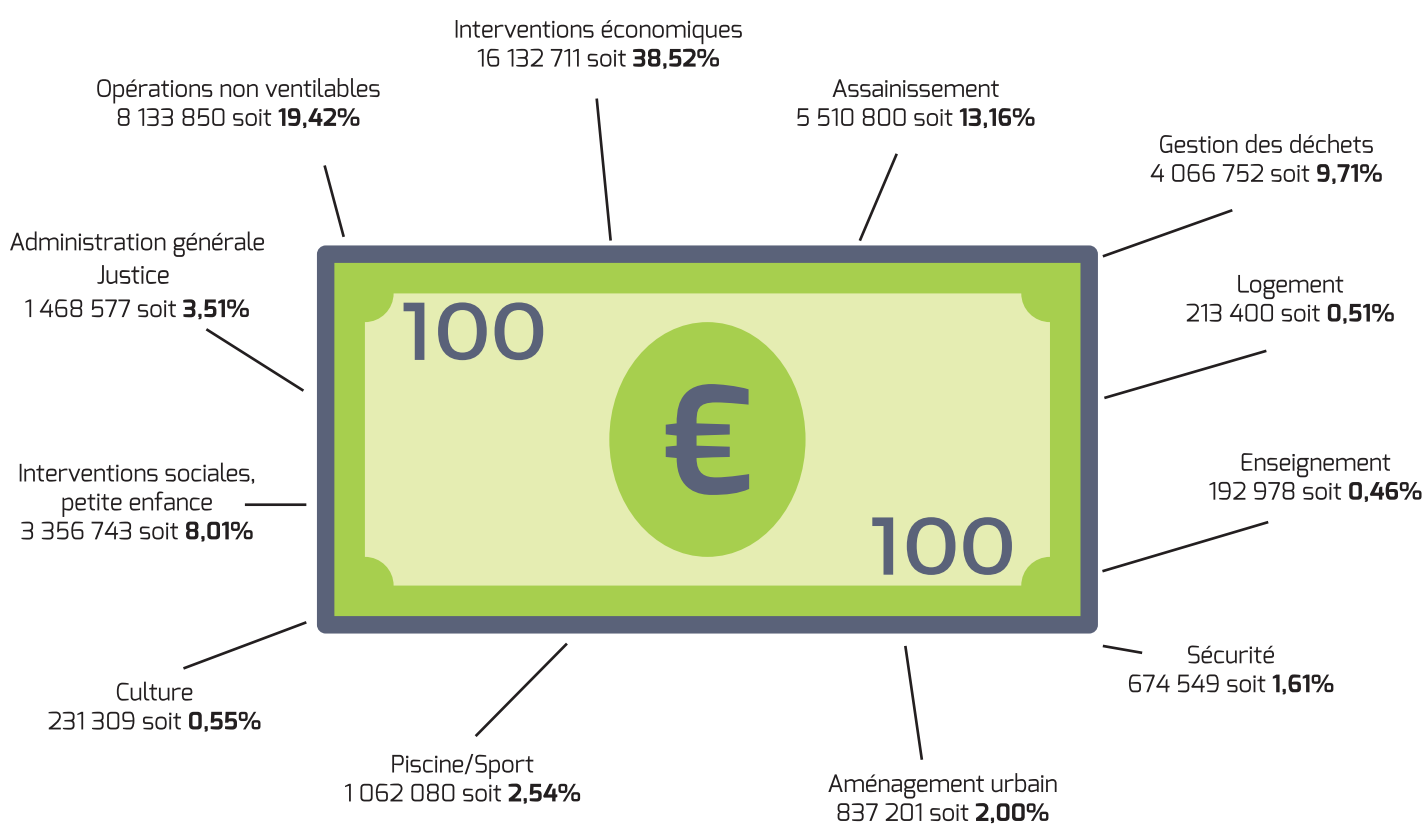
## 1. LES DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES DU DUF

Globalement, le montant des dépenses prévisionnelles de 2018, en opérations réelles s'établissent à hauteur de 41 880 950 € (42 703 725 € en 2017).

Elles se répartissent comme suit :

- Section de Fonctionnement : 14 646 358 € (15 056 059 € en 2017), soit - 2,72 %
- Section d'Investissement : 27 234 592 € (27 647 666 € en 2017), soit - 1,49 %

Au-delà de la présentation détaillée de chacun des budgets, il paraît nécessaire de consolider l'ensemble des interventions du DUF et de présenter une répartition des dépenses, par fonction :



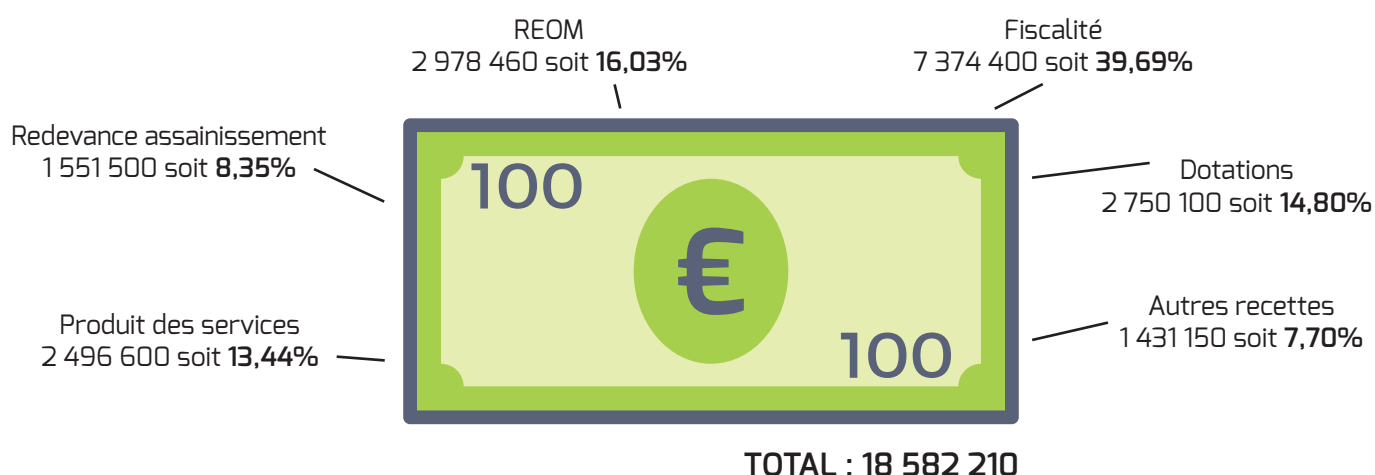
## 2. LES RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES DU DUF

En 2018, le montant des recettes prévisionnelles s'élève, globalement (hors opérations d'ordre et hors excédent antérieur) à 30 975 760 € :

- Section de Fonctionnement : 18 582 210 € (18 702 150 € en 2017)
- Section d'Investissement : 12 393 550 € (9 908 486 € en 2017)

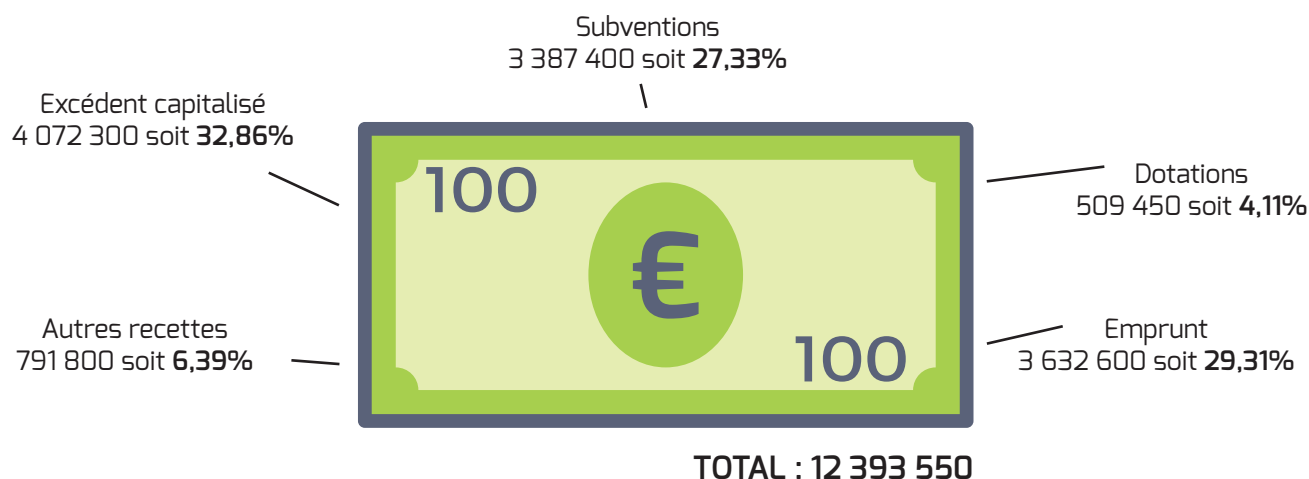
## 2.1 LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent, comme suit, par nature :



## 2.1 LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent, comme suit, par nature :



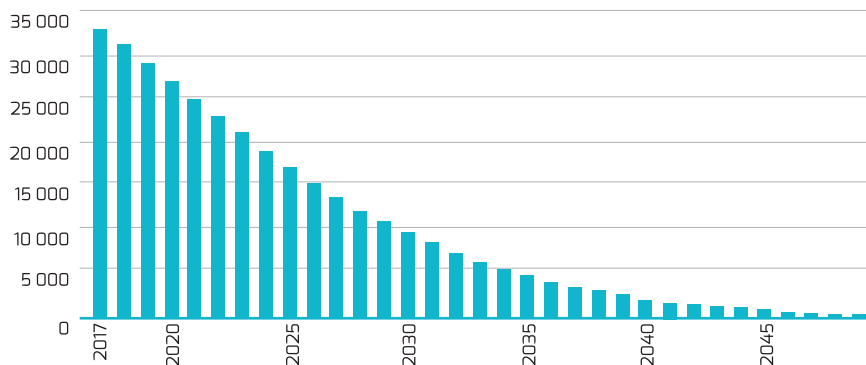
## 3. PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU SERVICE DE LA DETTE

Notre encours de dette au 1er janvier 2018 est de 31 448 740,23 €.

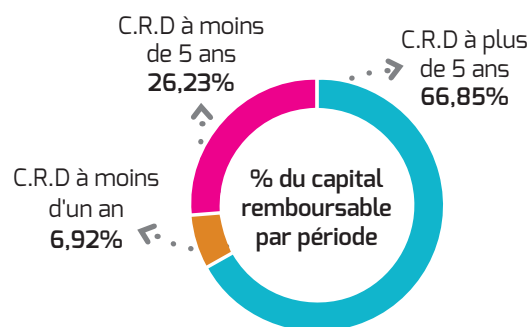
Budget	Capital restant dû au 01/01/2017	Capital restant dû au 01/01/2018
Budget général	4 992 136,91 €	4 578 653,37 €
Budget annexe Usines Relais	20 587 621,17 €	19 416 927,21 €
Budget annexe Assainissement	7 364 784,66 €	7 453 159,65 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 944 542,74 €</b>	<b>31 448 740,23 €</b>

## Extinction de la dette

Toutes banques - Tous budgets  
C.R.D Date départ



C.R.D à moins d'un an 2 177 K\_Euros  
C.R.D à moins de 5 ans 8 248 K\_Euros  
C.R.D à plus de 5 ans 21 020 K\_Euros



## Analyse de la dette en fonction de la Charte GISSLER

La charte de bonne conduite, résultat du rapport GISSLER, signée entre le représentant des établissements bancaires et les collectivités locales en 2009 dresse un tableau synthétique des risques en fonction de la situation géographique et des conditions structurelles des index.

Elle a donc pour objectif d'analyser les risques pris par les collectivités territoriales en matière de type de taux.

Les prêts structurés ou les opérations d'échange de taux sont classés en fonction des risques qu'ils comportent, d'une part à raison de l'indice ou des indices sous-jacents et d'autre part de la structure du produit.

Les établissements signataires ne commercialisent que des produits correspondant à cette typologie (F6 exclus).

Cette charte classe les emprunts de la façon suivante (tableau croisé) : indices sous-jacents Structures

La classification de la dette de la Communauté de Communes est la suivante, précisant le capital restant dû au 01/01/2018 :

Budget	A1 : Taux simple/ indices zone €	B3 : barrière simple/ écarts d'indices zone €	E1 : taux multiplicateur jusqu'à 5	F6 : hors charte
Budget général	- Piscine : 662 452,35 € - Gendarmerie : 955 758,60 €		- Gendarmerie : 3 017 304,70 €	
Budget annexe Usines Relais	- Esat : 3 054 845,64 € - Bâtiments relais : 8 264 189,55€ - BRAFER : 5 097 892,02 €	- Grundfos : 3 000 000,00€		
Budget annexe Assainissement	- Travaux d'assainissement : 7 292 676.07 €			- Travaux d'assainissement: 160 483 ,58 €

L'emprunt classé F6 devise CHF sur le LIBORCHF 3 mois est toujours impacté par le taux de change EUR/CHF, mais au regard de l'encours global (il représente 0,49 % de l'encours), l'impact est marginal.



# VOTE DES BUDGETS

Je vous demanderais donc :

- d'approuver le tableau des effectifs au 01/01/2018 :

GRADE ou EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIFS POURVUS 31/12/2017	BP 2018	EFFECTIFS POURVUS 01/01/2018	DONT TEMPS NON COMPLET
<b>BUDGET GENERAL</b>					
<b>Secteur ADMINISTRATIF</b>					
Directeur	A	1	1	1	
Attaché Principal	A	1	2	1	
Attaché	A	4	4	4	
Rédacteur	B	2	2	2	
Adj Adm Ppal 1ère CL	C	2	2	2	
Adj Adm Ppal 2ème CL	C	5.5	6,5	5,5	
Adj Adm	C	2	2	2	
sous-total		17.5	19,5	17,5	0
<b>Secteur TECHNIQUE</b>					
Ingénieur Principal	A	0.8	0,8	0,8	
Technicien Ppal 1ère CL	B	2	3	2	
Technicien Ppal 2ème CL	B	1	1	1	
Agent de maitrise Ppal	C	2	2	2	
Adj Tech Ppal 2ème CL	C	6.5	6,5	6,5	
Adj Tech	C	3	3	3	1
sous-total		15.3	16,3	16,3	1
<b>Secteur SPORTIF</b>					
Educateur des APS 2ème CL	B	5	6	5	
Opérateur des APS	C	1	1	1	
sous-total		6	7	6	0
<b>TOTAL</b>		<b>38.8</b>	<b>42,8</b>	<b>38,8</b>	<b>1</b>
<b>BUDGET ENVIRONNEMENT</b>					
Adj Adm Ppal 2ème CL	C	2	2	2	
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>					
<b>Secteur ADMINISTRATIF</b>					
Adj Adm Ppal 2ème CL	C	0.5	0,5	0,5	
<b>Secteur TECHNIQUE</b>					
Ingénieur Principal	A	0.2	0,2	0,2	
Agent de maitrise Ppal	C	2	2	2	
Agent de maitrise	C	1	1	1	
Adj Tech Ppal 2ème CL	C	2.5	2,5	2,5	
Adj Tech	C	3	3	3	
sous-total		8.7	8,7	8,7	
<b>TOTAL</b>		<b>9.2</b>	<b>9,2</b>	<b>9,2</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50</b>	<b>54</b>	<b>50</b>	<b>1</b>

- d'allouer les subventions et participations et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes
- de verser les cotisations aux organismes divers (CAUE, ADIL ...) et de signer les conventions correspondantes
- d'autoriser le remboursement des entrées relatives à l'espace détente de la piscine, celui-ci ayant fermé en 2017
- d'allouer une subvention de 40 000 € à l'association pour l'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (ASPECT)
- de fixer à 36 € par élève la subvention aux collèges du DUF pour les activités périscolaires (voyages, UNSS, etc.)
- d'autoriser l'attribution d'une subvention exceptionnelle au budget annexe Gestion des déchets de 300 000 €
- de mettre en place une durée d'amortissement pour les frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation cadastrale pour une durée de 5 ans
- de reconduire les attributions de compensation versées depuis 2003 :

Code INSEE	Commune	Attribution de compensations dites «fiscales» (=produits transférés)	Attribution de compensations budgétaires positives	Attribution de compensations budgétaires négatives
57007	ADAINCOURT	4 332	4 332	
57008	ADELANGE	4 020	4 020	
57027	ARRAINCOURT	3 672	3 672	
57029	ARRIANCE	2 388	2 388	
57047	BAMBIDERSTROFF	10 812	10 812	
57095	BOUCHEPORN	13 800	13 800	
57159	CREHANGE	167 892	167 892	
57190	ELVANGE	- 2 566		2 566
57209	FAULQUEMONT	526 428	526 428	
57217	FLETRANGE	- 9 174		9 174
57230	FOULIGNY	14 556	14 556	
57276	GUINGLANGE	15 732	15 732	
57284	HALLERING	2 592	2 592	
57293	HAN-SUR-NIED	984	984	
57714	HAUTE-VIGNEULLES	900	900	
57313	HEMILLY	11 532	11 532	
57319	HERNY	9 360	9 360	
57328	HOLACOURT	0	0	
57386	LAUDREFANG	636	636	
57413	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD	1 129 632	1 129 632	
57430	MAINVILLERS	768	768	
57442	MANY	13 320	13 320	
57444	MARANGE-ZONDRANGE	1 164	1 164	
57549	PONTPIERRE	4 416	4 416	
57668	TETING-SUR-NIED	80 568	80 568	
57670	THICOURT	3 612	3 612	
57673	THONVILLE	216	216	
57679	TRITTELING-REDLACH	4 848	4 848	
57686	VAHL-LES-FAULQUEMONT	2 652	2 652	
57698	VATIMONT	3 756	3 756	
57726	VITTONCOURT	768	768	
57728	VOIMHAUT	9 564	9 564	
57762	ZIMMING	2 688	2 688	
		2 035 868	2 047 608	11 470

- de reconduire pour 2018 les taux de la fiscalité 2017 :

	TAUX
TAXE D'HABITATION	8,12 %
FONCIER BATI	0,512 %
FONCIER NON BATI	3,94 %
CFE	19,43 %

- de reconduire les tarifs :
  - de la Redevance Assainissement
  - les tarifs des bacs roulants, serrures, composteurs, accès déchèterie
  - de l'entrée de la piscine et des tarifs des activités
- d'autoriser la mise en place d'un tarif unitaire pour la nouvelle activité proposée par les services de la piscine d'un montant de 8€
- d'harmoniser les tarifs de REOM de la commune de Téting avec les tarifs pratiqués sur les autres communes
- d'autoriser la hausse de 5% de la REOM des particuliers et des professionnels
- d'instaurer un nouveau tarif de redevance assainissement à compter du 2ème terme 2018 de 1.32 € à la commune d'Adelange
- de financer par recours à l'emprunt le Budget Général, à hauteur de de 2 952 500 €
- de financer par recours à l'emprunt le Budget Annexe Assainissement, à hauteur de 680 100 €
- d'approuver la somme de 9 000 € sur le Budget Annexe Assainissement au titre des dotations de provisions.
- d'approuver le Budget Primitif 2018 du Budget Général ainsi que les Budgets Annexes « Locations Immobilières », « Gestion des Déchets » et « Assainissement » par chapitres et le Budget Annexe « Usines-Relais » par opérations :

## BUDGET GENERAL

### Section de fonctionnement

Dépenses 14 433 300,00 €

Recettes 14 433 300,00 €

### Section d'investissement

Dépenses 14 062 600,00€

Recettes 14 062 600,00€

## BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES

### Section de fonctionnement

Dépenses	43 500,00 €
Recettes	43 500,00 €

### Section d'investissement

Dépenses	1 157 700,00 €
Recettes	1 157 700,00 €

## BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS

### Section de fonctionnement

Dépenses	3 580 060,00 €
Recettes	3 580 060,00 €

### Section d'investissement

Dépenses	241 292,00 €
Recettes	241 292,00 €

## BUDGET ANNEXE USINES RELAIS

### Section de fonctionnement

Dépenses	2 289 000,00 €
Recettes	2 289 000,00 €

### Section d'investissement

Dépenses	7 775 500,00 €
Recettes	7 775 500,00 €

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

### Section de fonctionnement

Dépenses	2 750 000,00 €
Recettes	2 750 000,00 €

### Section d'investissement

Dépenses	4 537 500,00 €
Recettes	4 537 500,00 €